



Projet financé dans le cadre du programme Horizon 2020 de l'Union européenne en faveur de la recherche et de l'innovation, au titre de l'accord de subvention n° 727848.



Organisation collective pour une transformation à la ferme des céréales mineures

En France, les céréales mineures, telles que le seigle, le blé Poulard, le millet (etc.) reviennent dans les champs et dans l'assiette des mangeurs. Cela est dû à un long processus de recherche participative qui a débuté avec certains projets tels que celui appelé « Renaissance des céréales mineures » dans l'ouest de la France.

Le développement des céréales mineures offre de nouvelles opportunités aux agriculteurs biologiques en leur donnant la possibilité de diversifier leurs cultures et de les commercialiser en circuits courts et locaux.

Que pouvons-nous apprendre sur les céréales mineures et les variétés locales? Qu'a-t-on fait dans le cadre du projet « Renaissance des céréales mineures »?

Un manque de diversité dans la production céréalière

De nos jours, le maïs (49%), le blé (30%) et le riz (19%) sont les trois céréales principales cultivées dans le monde. En France, le blé occupe plus de 50% des surfaces cultivées en céréales, le maïs environ 15% et l'orge 20%. En raison de la suprématie de ces trois espèces de céréales dans les champs et sur le marché, de nombreuses autres espèces qui étaient cultivées avant la seconde guerre mondiale ont été oubliées.

De plus, le cadre juridique pour l'inscription au catalogue des variétés en vue d'une commercialisation, ne favorise pas la diversité génétique au sein des espèces et entre espèces, ce qui encourage la sélection de variétés à lignée pure et d'hybrides. En effet, pour pouvoir être commercialisée, une variété doit respecter des critères très restrictifs (homogénéité, caractère distinctif et stabilité). Au contraire, les variétés de pays se caractérisent par leur diversité et leurs capacités d'évolution dans le temps, ce qui a rendu leur inscription au catalogue impossible jusqu'à présent. En conséquence, les céréales disponibles sur le marché sont normalisées et principalement non adaptées à l'agriculture biologique.

Dans ce contexte, certains groupes d'agriculteurs biologiques souhaitent ramener la diversité dans les champs, en cultivant des variétés de céréales oubliées qui ne sont plus disponibles sur le marché. Cependant, ces variétés ne répondent pas aux critères légaux de sélection, et les savoir-faire pour les transformer et les cuire ont été perdus.

Caractériser les céréales mineures et les variétés locales

Les céréales mineures appartenaient à l'histoire et aux cultures locales en France. Elles étaient cultivées avant la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture. C'est le cas de l'engrain, du blé Poulard, de l'épeautre ... D'autres cultures comme le millet et le sorgho sont toujours cultivées, transformées et cuites dans certaines régions d'Asie et d'Afrique.

Le sarrasin (polygonacée) est également inclus dans le projet « Renaissance des céréales mineures » car il est utilisé comme céréale par les agriculteurs et fait partie de projets antérieurs concernant les céréales. De plus, cette plante fait partie de l'identité et de l'histoire de la Bretagne.

Une variété locale est une « population dynamique d'une plante cultivée qui a une origine historique, une identité distincte et qui est souvent génétiquement diverse, adaptée localement et associée à des systèmes agricoles traditionnels » (Villa et al, 2005).

Le projet « Renaissance des céréales mineures »

En 2016, un groupe d'agriculteurs, de meuniers, de boulangers et de chercheurs de l'ouest de la France (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Normandie) a décidé de s'associer pour un projet de trois ans visant à travailler sur les céréales mineures. Le projet est coordonné par la Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne (FRAB), qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe Biodiversité Cultivée et Recherche Participative (BCRP) de l'INRA, et avec Triptolème, une association locale d'agriculteurs, de boulangers et de meuniers. Ce projet a été financé en partie par « La fondation de France ». L'objectif est de redécouvrir la diversité des céréales dites mineures, via la multiplication de variétés locales ainsi via que leur transformation en vue de leur valorisation. En outre, le projet permet aux agriculteurs bio de sélectionner, reproduire et multiplier des semences afin de les adapter à leur contexte environnemental local et de définir des outils permettant de transformer les céréales mineures localement. L'objectif général est de permettre aux citoyens de manger des aliments plus diversifiés. De plus, ce projet s'inscrit dans le prolongement d'un processus de recherche participative entamé il y a 10 ans entre trois organisations travaillant sur les variétés de pays. Au début du projet, des chercheurs de l'INRA avaient

commandé plusieurs accessions de variétés locales à différentes banques de gènes européennes (car on ne trouve plus de variétés locales de céréales mineures dans les champs). Plusieurs variétés d'avoine, d'épeautre, de blé Poulard, de seigle, de millet et de sarrasin ont été multipliées par les paysans locaux et par l'INRA. Par la suite, des observations sur le terrain ont été effectuées pour décrire les phénotypes des populations de variétés locales. Une autre partie du projet concerne la transformation du grain, l'identification de nouveaux débouchés étant un bon moyen de promouvoir la culture de céréales mineures pour les agriculteurs. En outre, différentes initiatives collectives sont en cours pour atteindre cet objectif (partage de matériel, enquête sur les équipements céréaliers, analyses nutritionnelles et organoleptiques).

Pour la suite

Le travail collectif, la gestion du réseau et la recherche participative sont très importants pour répondre aux problèmes des agriculteurs bios. Plusieurs réunions avec tous les acteurs sont essentielles pour maintenir une bonne dynamique au sein du réseau.

Pour l'instant, la dynamique collective est établie et efficace. Cependant, le réseau doit trouver de nouveaux moyens de se financer sur le long terme et de rendre son travail durable.

Pour l'instant, le déploiement de la biodiversité cultivée n'a été effectué que pour les céréales, mais les agriculteurs souhaiteraient également trouver des variétés locales d'autres espèces, telles que les légumineuses ou les oléagineuses. Pour aller plus loin, il faudrait augmenter le nombre d'espèces étudiées.